

---

Jour de séance 42

le jeudi 27 avril 2017

10 h

Prière.

Après les questions orales, l'hon. M. Boudreau invoque le Règlement ; il soutient que le chef de l'opposition a accusé le premier ministre d'avoir fait une « déclaration frauduleuse ». Le président de la Chambre indique qu'il a été question d'une « manoeuvre frauduleuse » et qu'il n'était pas clair qui était visé par les propos formulés. Le président statue en conséquence que le rappel au Règlement n'est pas bien fondé.

---

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 33.)

---

M. LePage, du Comité permanent de la politique économique, présente le huitième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 27 avril 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son huitième rapport.

Le comité se réunit le 26 avril 2017 et étudie le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,  
(signature)  
Gilles LePage, député

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

M. Bernard LeBlanc, du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires, présente le premier rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 27 avril 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 21, 22, 23, 24 et 28 février, les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 15 et 17 mars et les 12, 25 et 26 avril 2017 pour étudier les prévisions budgétaires dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 17 février 2017.

Le comité fait rapport qu'il a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les derniers crédits, lesquels sont énumérés dans le rapport ci-joint. Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés.

Le président du comité,  
(signature)  
Bernard LeBlanc, député

Voici les crédits adoptés par le comité.

BUDGET PRINCIPAL, 2017-2018  
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	33 532 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Services généraux et autres services d'enseignement.....	59 978 000
Districts scolaires .....	1 036 289 000
Développement de la petite enfance.....	92 167 000

Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	1 188 387 000
<b>MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES</b>	
Administration.....	10 016 000
Ressources naturelles .....	78 235 000
Énergie et mines .....	8 988 000
Aménagement des terres .....	5 183 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	102 375 000
<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX</b>	
Services généraux.....	3 005 000
Gouvernements locaux .....	125 828 000
Environnement.....	10 979 000
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme .....	321 000
Financement communautaire .....	165 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	140 251 000
<b>BUREAU DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>	
Secrétariat du Conseil exécutif.....	2 402 000
Communications gouvernementales.....	4 005 000
Cabinet du lieutenant-gouverneur .....	342 000
Direction de l'égalité des femmes .....	2 831 000
Affaires intergouvernementales .....	2 358 000
Votés .....	11 938 000
<b>MINISTÈRE DES FINANCES</b>	
Gestion des ressources financières.....	10 514 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	10 467 000
<b>GOUVERNEMENT GÉNÉRAL</b>	
Secrétariat des affaires autochtones.....	2 565 000
Commissions versées aux percepteurs de la taxe sur le pari mutuel.....	350 000
Programme d'égalité d'accès à l'emploi .....	688 000
Secrétariat du Conseil de l'emploi.....	1 037 000

Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires .....	128 327 000
Moins : crédits législatifs.....	162 000
Votés .....	128 165 000
Bureau du greffier et chef de la fonction publique.....	2 154 000
Régimes de retraite et d'avantages sociaux .....	321 361 000
Moins : crédits législatifs.....	2 000
Votés .....	321 359 000
Provision pour pertes .....	12 200 000
Accords de partage des recettes avec les Premières nations .....	54 000 000
Services Nouveau-Brunswick .....	174 053 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	174 006 000
Provision pour fonds supplémentaires.....	95 660 000
<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ</b>	
Services ministériels et autres services de santé.....	260 651 000
Assurance-maladie .....	629 735 000
Régimes d'assurance-médicaments.....	203 870 000
Régies régionales de la santé .....	1 562 929 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	2 657 138 000
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Services ministériels .....	5 517 000
Sécurité publique .....	150 553 000
Services de sécurité et responsabilité .....	29 739 000
Services à la justice .....	34 557 000
Aide juridique .....	8 215 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	228 534 000
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE</b>	
Indemnités des députés, comités et activités.....	8 012 000
Moins : crédits législatifs.....	4 272 000
Votés .....	3 740 000
Bureau de l'Assemblée législative .....	3 445 000

Bureau du vérificateur général.....	2 129 000
Bureaux des chefs et des membres des partis politiques enregistrés.....	1 616 000
Moins : crédits législatifs.....	90 000
Votés .....	1 526 000
Élections Nouveau-Brunswick.....	2 884 000
Moins : crédits législatifs.....	668 000
Votés .....	2 216 000
Bureau de l'ombudsman.....	926 000
Bureau du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés .....	1 074 000
Bureau du commissaire aux langues officielles.....	519 000
Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances.....	480 000
Commissariat à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.....	611 000
<b>CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL</b>	
Procureur général .....	18 293 000
<b>CABINET DU PREMIER MINISTRE</b>	
Administration.....	1 598 000
Moins : crédits législatifs.....	67 000
Votés .....	1 531 000
<b>OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	
Administration et Services de développement des entreprises.....	15 037 000
Aide financière .....	30 384 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	45 374 000
<b>AUTRES ORGANISMES</b>	
Entités consolidées .....	364 031 000
Moins : crédits législatifs.....	364 031 000
Votés .....	0
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.....	642 000
Société de l'inclusion économique et sociale.....	2 805 000
Commission du travail et de l'emploi .....	634 000
Commission de police du Nouveau-Brunswick .....	364 000
Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.....	423 000

Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées .....	289 000
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL</b>	
Services généraux.....	3 601 000
Bibliothèques publiques du N.-B.....	15 935 000
Éducation postsecondaire .....	170 379 000
Apprentissage pour adultes .....	12 688 000
Travail et politique .....	8 342 000
Développement de l'emploi .....	23 108 000
Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le Fonds pour l'emploi .....	10 382 000
Développement du marché du travail.....	89 154 000
Croissance démographique .....	8 250 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	341 792 000
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes .....	277 800 000
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	
Projets et activités de développement.....	64 355 000
<b>SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	
Service de la dette publique .....	701 000 000
Moins : crédits législatifs.....	690 660 000
Votés .....	10 340 000
<b>MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>	
Services généraux et autres.....	9 839 000
Aînés et soins de longue durée.....	510 207 000
Services de bien-être à l'enfance et de soutien aux personnes ayant un handicap .....	274 548 000
Sécurité du revenu.....	239 862 000
Services d'habitation .....	91 714 000
Mieux-être .....	7 048 000
Autres prestations.....	35 200 000
Moins : crédits législatifs.....	94 000
Votés .....	1 168 324 000
<b>MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE</b>	
Administration.....	2 591 000
Parcs et attractions.....	15 108 000
Sports et loisirs .....	6 729 000

Culture .....	15 923 000
Tourisme.....	14 833 000
Canada 150 .....	5 000 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	60 137 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE  
L'INFRASTRUCTURE

Administration.....	13 103 000
Politiques et affaires législatives .....	1 222 000
Entretien.....	68 087 000
Entretien pendant l'hiver .....	68 904 000
Construction des ponts et des routes .....	2 987 000
Groupe des bâtiments .....	127 952 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick .....	19 854 000
Moins : crédits législatifs.....	19 480 000
Votés .....	282 629 000

CONSEIL DU TRÉSOR

Budget et gestion financières .....	906 000
Information, technologies et risques de l'entreprise et bureau du chef du service de l'information.....	7 559 000
Bureau du chef des ressources humaines .....	3 060 000
Bureau du contrôleur .....	3 109 000
Services stratégiques .....	1 783 000
Moins : crédits législatifs.....	47 000
Votés .....	16 370 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES

Biens d'équipement.....	100 000
Infrastructure stratégique .....	500 000
Votés .....	600 000

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU  
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Écoles publiques - Biens d'équipement .....	2 135 000
---	-----------

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES  
RESSOURCES

Amélioration du réseau de drainage de la mine Caribou.....	1 500 000
---	-----------

Bassin hydrographique Musquash – Améliorations des biens immobiliers .....	650 000
Infrastructure du Sentier NB Trail .....	750 000
Votés .....	2 900 000
<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX</b>	
Districts de services locaux .....	1 225 000
<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ</b>	
Hôpitaux publics - Biens d'équipement .....	20 000 000
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL</b>	
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes Programme d'entretien reporté .....	2 000 000
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	
Canada - Nouveau-Brunswick : Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées .....	17 870 000
Canada - Nouveau-Brunswick : Nouveau Fonds Chantiers Canada - Fonds des petites collectivités .....	12 500 000
Canada - Nouveau-Brunswick : Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires .....	20 500 000
Développement économique, innovation et infrastructure .....	1 600 000
Initiative en matière d'infrastructure stratégique .....	40 000 000
Votés .....	92 470 000
<b>MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE</b>	
Amélioration des installations .....	9 100 000
<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE</b>	
Ponts .....	76 980 000
Routes .....	217 750 000
Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités .....	25 000 000
Programme fédéral-provincial à frais partagés .....	78 655 000
Agence de gestion des véhicules .....	16 000 000
Travaux publics et infrastructure .....	213 072 000

Moins : crédits législatifs.....	36 539 000
Votés .....	590 918 000

## PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES

## Commission de l'assurance agricole du

Nouveau-Brunswick .....	1 600 000
Programmes de prêts.....	9 500 000
Votés .....	11 100 000

## OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

Aide financière à l'industrie .....	60 000 000
-------------------------------------	------------

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE,  
DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL

Avances de prêts aux étudiants .....	62 900 000
--------------------------------------	------------

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Programme de prêts du Fonds de développement  
économique et d'innovation pour le nord du

Nouveau-Brunswick .....	11 000 000
-------------------------	------------

Programme de prêts du Fonds de développement  
économique et d'innovation pour la région de

Miramichi .....	1 000 000
-----------------	-----------

Votés .....	12 000 000
-------------	------------

## MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Habitation.....	3 224 000
-----------------	-----------

## FONDS DE ROULEMENT

## SOLDES MAXIMAUX

2017-2018

## AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	1 100 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	350 000
Gouvernement général .....	100 000
Santé .....	1 225 000
Justice et Sécurité publique .....	10 000
Bureau du vérificateur général.....	5 000
Développement social .....	1 900 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	500 000

Travail sécuritaire NB	
Finances .....	360 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	160 000
Santé .....	515 000
Votés .....	1 035 000

#### AVANCES DE PETITE CAISSE

Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	24 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	122 000
Développement de l'énergie et des ressources .....	27 000
Environnement et Gouvernements locaux.....	4 000
Santé .....	2 000
Justice et Sécurité publique .....	38 000
Cabinet du procureur général.....	4 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail .....	20 000
Développement social.....	24 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	100 000
Transports et Infrastructure .....	23 000
Autres (petites avances) .....	40 000

#### STOCKS

Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	2 000 000
Développement de l'énergie et des ressources .....	510 000
Gouvernement général .....	2 000 000
Santé .....	8 830 000
Justice et Sécurité publique .....	650 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail .....	200 000
Développement social.....	100 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	400 000
Transports et Infrastructure .....	23 000 000

#### SUPPLÉMENT AU BUDGET DE CAPITAL, 2017-2018 COMPTE DE CAPITAL

##### MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Services des foyers de soins - Installations	
permanentes.....	1 200 000
Services des foyers de soins - Améliorations des biens	
immobiliers .....	1 000 000
Services des foyers de soins - Entretien.....	3 000 000
Votés .....	5 200 000

##### MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Amélioration des installations.....	1 470 000
-------------------------------------	-----------

---

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Travaux publics et infrastructure .....	11 000 000
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2015-2016, VOLUME I COMPTE ORDINAIRE	
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Commissions versées aux percepteurs de la taxe sur le pari mutuel .....	41 713,02
Accords de partage des recettes avec les Premières nations .....	3 201 741,18
MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Services généraux.....	1 090 964,19
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Assurance-maladie .....	9 412 925,63
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
Services aux tribunaux .....	71 617,76
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Élections Nouveau-Brunswick.....	404 382,34
Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances .....	21 602,65
AUTRES ORGANISMES	
Commission de police du Nouveau-Brunswick .....	161 826,48
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Développement du marché du travail .....	4 882 072,62
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services communautaires, correctionnels et généraux.....	177 151,09
Services de sécurité publique et d'urgence.....	33 173 533,69
Services de sécurité.....	239 510,10
Votés .....	33 590 194,88
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Soins de longue durée .....	3 130 521,13
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Entretien pendant l'hiver .....	555 495,89

---

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M<sup>me</sup> Rogers :

68, *Loi sur les emprunts de 2017* ;

69, *Loi de 2017-2018 portant affectation de crédits* ;

par l'hon. M. Melanson :

70, *Loi supplémentaire de 2015-2016 (1) portant affectation de crédits.*

---

Le président de la Chambre annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, il est ordonné que les projets de loi 69 et 70 soient lu une deuxième et troisième fois sur-le-champ.

---

Sont lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

69, *Loi de 2017-2018 portant affectation de crédits* ;

70, *Loi supplémentaire de 2015-2016 (1) portant affectation de crédits.*

---

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

69, *Loi de 2017-2018 portant affectation de crédits* ;

70, *Loi supplémentaire de 2015-2016 (1) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

---

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Doucet, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que les délibérations que le Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires a tenues à la Chambre de l'Assemblée législative du 21 février au 26 avril 2017 inclusivement pour étudier les prévisions budgétaires dont il a été saisi par résolution de la Chambre adoptée le 17 février 2017 soient consignées au *Journal des débats* de la troisième session de la 58<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick. (Motion 28.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. K. MacDonald donne avis de motion 29 portant que, le jeudi 4 mai 2017, appuyé par M. Northrup, il proposera ce qui suit :

attendu que l'industrie agricole et agroalimentaire du Nouveau-Brunswick contribue au produit intérieur brut de notre province à hauteur de 1,4 milliard de dollars chaque année ;

attendu que, pour chaque dollar généré par les producteurs agricoles du Nouveau-Brunswick, trois dollars additionnels sont injectés dans notre économie provinciale ;

attendu que les producteurs agricoles canadiens seront obligés, d'ici à 2018, de composer avec quatre nouvelles hausses des coûts hors production, soit les contributions de l'employeur au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi, le salaire minimum, la taxe sur le carbone et l'impôt sur le revenu des corporations ;

attendu que les producteurs agricoles du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec des coûts accrus en raison des hausses du taux de cotisation imposées par Travail sécuritaire NB ;

attendu que, dans sa forme actuelle, la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* obligera les producteurs agricoles qui vendent des produits à l'extérieur de leur propre province à être titulaires d'une licence interprovinciale ;

attendu que la licence interprovinciale s'accompagnera de l'obligation, pour les producteurs agricoles, de payer de plus en plus de frais liés aux inspections et aux initiatives de recouvrement des coûts de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ;

attendu que les coûts hors production susmentionnés concourent à créer un désavantage concurrentiel par rapport à d'autres régions productrices de produits agricoles ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à s'opposer à l'initiative de recouvrement des coûts de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ainsi qu'à la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*, dans sa forme actuelle.

---

L'hon. M. Arseneault donne avis de motion 30 portant que, le mercredi 3 mai 2017, appuyé par M. Guitard, il proposera ce qui suit :

attendu que, le mercredi 26 avril 2017, lors de la réunion du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires, le chef de l'opposition a longuement parlé de l'entente fiscale conclue par le gouvernement conservateur au pouvoir en 2005 et favorisant le site de Canaport LNG aux dépens des gens de la ville de Saint John ;

attendu que l'actuel gouvernement libéral a mis fin à l'allègement fiscal et rétabli l'équité pour les gens de la ville de Saint John ;

attendu que, en raison de la mesure législative libérale visant à mettre fin à l'allègement fiscal, le montant d'impôt payable sur le site Canaport sera beaucoup plus élevé, ce qui, pour la ville de Saint John, s'est traduit cette année par des recettes fiscales totalisant 2,6 millions de dollars comparativement à la somme de 500 000 \$ perçue en vertu de l'entente des Conservateurs ;

attendu que le chef de l'opposition a indiqué sur son profil LinkedIn qu'il n'a eu d'autre employeur pendant 33 ans de sa vie adulte que Irving Oil, de 1977 à 2010 ;

attendu que la biographie officielle du chef de l'opposition sur le site Web des Conservateurs énonce qu'il a fait partie de l'équipe Irving dans les négociations avec Repsol pour le projet de Canaport LNG et qu'il a aussi fait partie du conseil d'administration de Canaport LNG ;

attendu que le chef de l'opposition affirme maintenant qu'il s'oppose à l'entente même qu'il dit avoir aidé à négocier ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée demande au chef de l'opposition d'expliquer à la Chambre le rôle qu'il a joué dans l'obtention, pour Irving et Canaport, de l'allègement fiscal spécial ainsi que la raison et le moment choisi pour son changement d'opinion sur la question.

---

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le vendredi 28 avril 2017, la deuxième lecture du projet de loi 68 sera appelée.

---

L'hon. M. Doucet annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 66 et 67 soit appelée, après quoi les affaires émanant de l'opposition seront étudiées.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 66, *Loi concernant la Loi sur le financement de l'activité politique*, il s'élève un débat.

---

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Albert, vice-président, assume sa suppléance.

La séance, suspendue d'office à 12 h, reprend à 13 h. Le président suppléant est au fauteuil.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 66 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 66, *Loi concernant la Loi sur le financement de l'activité politique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi concernant le jour de la Famille*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 67 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 67, *Loi concernant le jour de la Famille*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

La séance, suspendue à 14 h 25, reprend à 14 h 30. M<sup>me</sup> LeBlanc, vice-présidente, est au fauteuil à titre de présidente suppléante de la Chambre.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion 26, proposée par M. K. MacDonald, appuyé par M. Fitch, dont voici le texte :

attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux préconise l'établissement de communautés rurales dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick comme moyen d'accroître les possibilités de participation à l'échelle locale ;

attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge est actuellement engagé dans des discussions en vue de s'unir au district de services locaux de Saint Mary's, y compris des parties du district de services locaux de Stanley et le village de Stanley, pour former la nouvelle communauté rurale de Nashwaak ;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak a tenu, durant l'hiver de 2016, une série d'assemblées publiques afin de mesurer l'intérêt pour ce qui est de s'unir à l'ensemble des populations d'Estey's Bridge, Saint Mary's, Stanley (le village) et de parties de Stanley (la paroisse) et a recueilli le nombre nécessaire de signatures requises par la province pour entamer la prochaine étape de l'établissement en communauté rurale ;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak satisfait aux lignes directrices établies par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, soit l'inclusion d'un village, une population d'au moins 4 000 habitants et une assiette fiscale supérieure à 200 millions de dollars ;

attendu que la province du Nouveau-Brunswick, par le truchement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, a déjà donné son approbation à la réalisation d'une étude de faisabilité ;

attendu que le financement entourant la détermination de la faisabilité est déjà garanti ;

attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge compose déjà avec une circulation de camions accrue liée aux activités d'exploitation de carrières en cours dans la région ;

attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a omis d'assurer un niveau acceptable de surveillance environnementale, obligeant les propriétaires de biens locaux à agir eux-mêmes à titre de direction d'exécution en recueillant des photos, en prenant note des infractions et en les signalant ;

attendu que, à l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ne fait aucune distinction entre les carrières de gravier et les carrières en ce qui a trait à la réglementation régissant leur exploitation, ce qui empêche le traitement adéquat des questions cernées par les propriétaires de biens résidentiels adjacents à des carrières en cours d'exploitation ;

attendu que l'ouverture d'une nouvelle carrière est proposée, laquelle doublerait le niveau de bruit, la densité de circulation et le dynamitage le long de la route 620, entre le chemin Kingsley et les limites de la ville de Fredericton ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à s'abstenir de donner son approbation à l'exploitation de toute carrière de gravier ou de carrière dans la région délimitée par le chemin Claudie, la route 620, la route 105 et le chemin Kingsley jusqu'à ce que la communauté rurale de Nashwaak soit établie et que les résidants de la région aient eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de leur nouvelle structure municipale, dont le nom actuel est communauté rurale de Nashwaak.

Le débat se termine. La motion 26, mise aux voix, est rejetée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 29 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est rejetée.

---

Conformément à l'avis de motion 27, M. K. MacDonald, appuyé par M. Jeff Carr, propose ce qui suit :

attendu que, au Canada, l'utilisation de caméras installées à bord d'autobus scolaires est courante, plus particulièrement dans les provinces avoisinantes de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ;

attendu que les conducteurs imprudents qui, au quotidien, omettent de s'arrêter pour les autobus scolaires mettent la sécurité des élèves à risque ;

attendu qu'une séquence vidéo, en enregistrant le numéro de la plaque d'immatriculation et en fournissant une preuve de l'infraction, aiderait les forces de l'ordre à arrêter les conducteurs qui ne s'arrêtent pas pour les autobus scolaires ;

attendu que la sécurité de nos enfants, dont le transport pour se rendre à l'école et en revenir est assuré par les chauffeurs d'autobus, qui font un travail exceptionnel et fournissent un excellent service, est de première importance pour tous les parents du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à établir un programme visant l'installation de caméras dans les autobus scolaires, lesquelles y seraient installées en vue de capter l'image des plaques d'immatriculation et de fournir des preuves à signaler aux agents d'application des lois et que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à permettre que soient accusés pour avoir omis d'arrêter pour un autobus scolaire les propriétaires de véhicule à moteur si ces derniers refusent de donner aux agents d'application des lois le nom du conducteur qui a omis d'arrêter.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Albert reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, l'hon. M. Kenny, appuyé par M. Chiasson, propose l'amendement suivant :

#### AMENDEMENT

que la motion 27 soit amendée comme suit :

dans le premier paragraphe de la résolution, par la substitution, à tout ce qui suit « gouvernement actuel », de « à examiner davantage les pratiques exemplaires liées à la sécurité des autobus scolaires, y compris l'utilisation d'outils technologiques. » ;

par la suppression du deuxième paragraphe de la résolution.

La question proposée au sujet de l'amendement, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 16 h 10.